



un accompagnateur de performance énergétique

Né il y a quatre ans du désir de réunir les valeurs et les savoir-faire de Thomas Laquerrière, ingénieur HQE, et de l'agence d'architecture lyonnaise AFAA, C+POS accompagne les maîtres d'ouvrages et les architectes sur l'ensemble du territoire métropolitain. Assistance HQE, diagnostic énergétique et suivi évaluation constituent le cœur de métier du bureau d'études que Sylvain Giessner a également rejoint au sein d'une agence basée à Toulouse

L'objectif de C+POS est d'apporter des solutions pour la performance réelle en revendiquant une approche technique de la démarche environnementale. Cette approche ainsi que ses expériences de management environnemental et de suivi évaluation ont tout naturellement conduit C+POS à développer la compétence « commissionnement ».

Qu'est-ce que le commissionnement ?

« Le commissionnement est l'ensemble des tâches permettant à une installation d'atteindre les performances visées et de créer les conditions pour les maintenir dans le temps. »

Le commissionnement figure à toutes les étapes d'un projet de construction, de la phase de conception à la prise en main et au fonctionnement optimisé de l'installation. Il prévoit, à chaque niveau, les moyens qui permettront de conduire la maintenance et l'exploitation de l'installation dans les meilleures conditions. Il vise à mettre en place des outils et des méthodes qui forment un fil conducteur jusqu'à l'exploitation du bâtiment.

Le commissionnement se décompose en plusieurs phases :

- définition des rôles et responsabilités de chaque intervenant
- précision et suivi des indicateurs de performance en adéquation avec les objectifs visés
- transmission des informations aux intervenants concernés, afin que l'exploitant et l'utilisateur disposent des outils et des connaissances nécessaires pour gérer et utiliser le bâtiment
- mise au point des paramétrages de fonctionnement du bâtiment

- planification des essais, des mesures et de la validation du plan de comptage
- vérification de la mise au point des installations techniques dont la GTB
- suivi évaluation sur une ou plusieurs années.

Pourquoi le commissionnement ?

Aujourd'hui, les bâtiments neufs visent des niveaux de consommations plus faibles que les anciens. Ils affichent des exigences de performance élevée, ce qui les rend très sensibles au paramétrage des installations, à leur maintenance et à leur pilotage. Les campagnes de mesures constatent ainsi régulièrement un écart entre les objectifs et la réalité. Aussi, l'adaptation des réglages, la sensibilisation des occupants et du mainteneur permettent de minimiser les écarts de consommation sans impacter le confort. Une anticipation de la mise en exploitation, via le commissionnement, évite les écueils des premières années.

Quel est le rôle d'un responsable du commissionnement ?

En dépit d'une demande fréquente de la part des maîtres d'ouvrage, le commissionnement ne s'inscrit pas spontanément dans la réalisation d'un projet. Les implications nécessaires semblent freiner les

intervenants qui ne disposent souvent que d'une vision personnelle de leurs prestations et ne maîtrisent pas l'ensemble des paramètres du projet ainsi que son contexte et son historique.

Le responsable du commissionnement permet ainsi à chacun de prendre réellement conscience de son rôle et de ses responsabilités au sein du projet. Pour accomplir sa mission, il doit alors disposer d'une approche transversale et participer pleinement à la réalisation du projet, par une présence permanente, y compris durant les premières années de fonctionnement.

Par définition, la mission HQE est transversale et le référent HQE est souvent présent depuis la programmation ou l'esquisse jusqu'au suivi évaluation après la livraison du bâtiment. Par ailleurs, le référent HQE, qui connaît parfaitement le contexte et les enjeux du bâtiment (économiques, techniques, usages...), peut assurer le rôle de responsable du commissionnement, à condition cependant de disposer d'une compétence technique suffisante pour appréhender tous les sujets. C'est ainsi que C+POS intervient en responsable commissionnement en complément de ses missions habituelles.

Thomas Laquerrière,
ingénieur énergie environnement, gérant C+POS

LYON

208, RUE GARIBALDI - 69422 LYON CEDEX 03

T. 04 82 53 81 90 – t.laquerriere@c-pos.fr

TOULOUSE

18 RUE ADONIS - 31200 TOULOUSE

T. 05 82 95 59 20 – s.giessner@c-pos.fr

www.c-pos.fr

